



Paris, le 8 juillet 2021

**AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AU PROFIT D'ACHETER-LOUER.FR ET
D'UN INVESTISSEUR POUR UN MONTANT BRUT DE 1 699 999,54 € PAR VOIE
D'EMISSION D'ABSA**

ADOMOS (la « Société ») annonce l'émission d'actions ordinaires assorties de bons de souscription d'action (« BSA », ensemble les « ABSA ») devant être souscrites par ACHETER-LOUER.FR et un investisseur partenaire capitalistique.

Cette opération financière s'inscrit dans le cadre d'un partenariat commercial, technologique et actionnarial. Il doit permettre à la Société de se constituer un premier noyau stable d'actionnaires.

Par ailleurs, la capacité financière nouvelle offerte par cette émission d'ABSA devrait permettre de réduire les besoins de tirage sur les tranches d'OCABSA.

Monsieur Franck ROSSET, Directeur Général ADOMOS :

« Cette opération de rapprochement capitalistique s'inscrit dans la continuité de la relation commerciale et partenariale historique entre ACHETER-LOUER.FR et ADOMOS. Il existe de nombreux éléments de synergie entre les deux entreprises qui seront renforcés dans le cadre de cet accord afin d'élargir et renforcer la gamme de produits et services offerts aux clients. Parmi ceux-ci :

- *La proximité d'ACHETER-LOUER.FR avec les grands réseaux d'agences immobilières va permettre à ADOMOS d'optimiser son sourcing d'immeubles anciens résidentiels loués dans le cadre de son activité de marchand de biens.*
- *Le rapprochement avec ACHETER-LOUER.FR permettra aussi à ADOMOS de bénéficier d'un accès aux savoir-faire de la société KIZE, dont ACHETER-LOUER.FR est partenaire. La technologie de prédiction des prix de l'immobilier développée par KIZE commercialisée par ACHETER-LOUER.FR apportera aux clients investisseurs d'ADOMOS une garantie supplémentaire sur la perspective de gains potentiels futurs liés à leur investissement immobilier. »*

Monsieur Laurent CAMPAGNOLO, Président du directoire d'ACHETER-LOUER.FR :

« Ce rapprochement avec Adomos nous a semblé assez naturel de par l'historique des relations que nous entretenons avec le management et les synergies évidentes que nous pouvons mettre en place au sein de nos activités respectives. Après cette année particulière, nous sommes convaincus que l'union fait la force et la complémentarité de nos offres va nous permettre d'accélérer nos développements et ainsi valoriser significativement la valeur de notre participation dans Adomos. »

L'opération sera réalisée par voie d'augmentation de capital avec création de 8 947 366 actions nouvelles de 0,02 euro de nominal chacune assorties de bons de souscription d'action, avec un prix de souscription de 0,19 euro par ABSA, soit une prime d'émission de 0,17 euro.

Chaque action nouvelle est assortie d'un (1) BSA.

Deux (2) BSA donneront droit de souscrire à une action au prix d'exercice de 0,19 euro par action et seront exerçables du 1^{er} juillet 2021 jusqu'au 1^{er} juillet 2025. Ils ne feront pas l'objet d'une cotation sur Euronext Growth Paris.

Cette opération a été décidée par le Conseil d'administration qui s'est tenu le 30 juin 2021 sur usage de la délégation de pouvoir consentie par l'Assemblée générale extraordinaire du 15 février 2021 (10^e résolution). Compte tenu de son montant et de l'absence d'offre au public, l'opération n'a pas donné lieu à l'établissement d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers (« AMF »).

A l'issue de cette opération, le capital social de la Société sera augmenté de 178 947,32 euros par émission de 8 947 366 actions nouvelles et s'élèvera à 808 212,88 euros, divisé en 40 410 644 actions nouvelles de 0,02 euro de valeur nominale chacune.

En cas d'exercice de la totalité des 8 947 366 BSA, 4 473 683 actions nouvelles supplémentaires de la Société seront créées et le capital augmenté d'un montant nominal de 849 999,77 euros.

Cette levée de fonds permettra de renforcer la capacité financière de la Société pour le financement de ses opérations de développement.

Incidence de l'exercice de l'intégralité des ABSA

Nous vous présentons ci-après un tableau faisant ressortir l'incidence de ces augmentations de capital sur la quote-part dans les capitaux propres au 31 décembre 2020 pour un actionnaire détenant une action de la Société :

Capital social au 31 décembre 2020 ⁽¹⁾	604 038,62 €
Nombre d'actions au 31 décembre 2020	30 201 931
Capitaux propres au 31 décembre 2020 ⁽¹⁾	18 019 023 €
Equivalent par action	0,60 €
Montant nominal de l'augmentation de capital	178 947,32 €
Nombre d'actions nouvelles	8 947 366
Prime d'émission	1 521 052,22 €
Nombre d'actions après l'augmentation de capital ⁽²⁾	40 410 644
Capitaux propres pro-forma après l'augmentation de capital ⁽³⁾	20 019 022,54 €
Equivalent par action après l'augmentation de capital	0,49 €

⁽¹⁾Données financières extraites des comptes annuels au 31.12.2020 audités et certifiés

⁽²⁾Ce montant intègre le nombre d'actions composant le capital social au 31 décembre 2020 augmenté (i) des 758 582 actions nouvelles résultant des augmentations de capital constatées le 3 mai 2021, et (ii) des 502 765 actions nouvelles résultant de l'augmentation de capital constatée le 2 juillet 2021, soit 31 463 278 actions de 0,02 € de nominal.

⁽³⁾Le montant des capitaux propres pro-forma après cette augmentation de capital comprend le montant des capitaux propres au 31 décembre 2020 auquel a été ajouté le produit (i) des augmentations de capital constatées le 3 mai 2021 d'un montant total de 200 000 euros dont 15 171,64 € de montant nominal et 184 828,36 € de primes d'émission, et de (ii) l'augmentation de capital constatée le 2 juillet 2021 d'un montant total de 100 000 € dont 10 055,30 € de montant nominal et 89 944,70 € de primes d'émission.

Incidence de l'exercice de l'intégralité des ABSA et l'exercice de l'intégralité des BSA

Nous vous présentons ci-après un tableau faisant ressortir l'incidence de l'exercice de l'intégralité des ABSA et de l'exercice de l'intégralité des BSA sur la quote-part dans les capitaux propres au 31 décembre 2020 pour un actionnaire détenant une action de la Société :

Capital social au 31 décembre 2020 ⁽¹⁾	604 038,62 €
Nombre d'actions au 31 décembre 2020	30 201 931
Capitaux propres au 31 décembre 2020 ⁽¹⁾	18 019 023 €
Equivalent par action	0,60 €
Montant nominal de l'augmentation de capital	268 420,98 €
Nombre d'actions nouvelles	13 421 049
Prime d'émission	2 281 578,33 €
Nombre d'actions après l'augmentation de capital et exercice de l'intégralité des BSA ⁽²⁾	44 884 327
Capitaux propres pro-forma après l'augmentation de capital ⁽³⁾	20 869 022, 31 €
Equivalent par action après l'augmentation de capital	0,46 €

⁽¹⁾ Données financières extraites des comptes annuels au 31.12.2020 audités et certifiés

⁽²⁾ Ce montant intègre le nombre d'actions composant le capital social au 31 décembre 2020 augmenté (i) des 758 582 actions nouvelles résultant des augmentations de capital constatées le 3 mai 2021, et (ii) des 502 765 actions nouvelles résultant de l'augmentation de capital constatée le 2 juillet 2021, soit 31 463 278 actions de 0,02 € de nominal.

⁽³⁾ Le montant des capitaux propres pro-forma après cette augmentation de capital comprend le montant des capitaux propres au 31 décembre 2020 auquel a été ajouté le produit (i) des augmentations de capital constatées le 3 mai 2021 d'un montant total de 200 000 euros dont 15 171,64 € de montant nominal et 184 828,36 € de primes d'émission, et de (ii) l'augmentation de capital constatée le 2 juillet 2021 d'un montant total de 100 000 € dont 10 055,30 € de montant nominal et 89 944,70 € de primes d'émission.

Incidence sur la participation dans le capital d'un actionnaire

Un actionnaire détenant actuellement 1% du capital social de la Société, verrait sa part dans le capital et les droits de vote après cette augmentation de capital, évoluer de la façon suivante :

	% du capital	Nombre total d'actions
Avant augmentation de capital par émission d'ABSA	1,00 %	31 463 278 ⁽¹⁾
Après augmentation de capital par émission d'ABSA	0,0078 %	40 410 644
Après augmentation de capital par émission d'ABSA et exercice de l'intégralité des BSA	<u>0,0070 %</u>	44 884 327

⁽¹⁾ La base non diluée correspond au nombre d'actions composant le capital social au 31 décembre 2020 augmenté des (i) 758 582 actions nouvelles résultant des augmentations de capital constatées le 3 mai 2021, et (ii) des 502 765 actions nouvelles résultant de l'augmentation de capital constatée le 2 juillet 2021, soit 31 463 278 actions de 0,02 € de nominal.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de souscription ou d'acquisition d'actions. Il a pour vocation d'informer les actionnaires et les investisseurs de la conclusion d'un accord relatif à l'émission d'actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital réservée à des investisseurs.

Adomos (ALADO, code ISIN FR0013247244), est un intervenant majeur de la distribution par Internet d'immobilier d'investissement locatif à destination du particulier. www.adomos.com/bourse
 Contact : adomos@adomos.com
 CapValue : info@capvalue.fr